

La & AG2S, pour quel profil ?

En **priorité** les **titulaires d'un bac professionnel** dans les spécialités en rapport avec la gestion-administration, vente, le commerce, les métiers de la sécurité, les services de proximité locale.

COMMENT CANDIDATER :

Sur la plateforme  **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

en procédure complémentaire dans le cadre "Métiers du sport"

Lycée Pierre De Coubertin (Nancy - 54)

Certificat de Spécialisation - Animation-gestion de projets dans le secteur sportif



RÉFÉRENTS LYCÉE COUBERTIN

Patrick ANGLADE (UFMSMRL) Professeur EPS)
SDULFND@DDG#FDERHU / 06.79.16.89.97

~~DDL15124~~ (Directrice)
ce.05411 @ac-nancy-metz.fr



Autres formations et dispositifs du lycée Pierre de Coubertin

Bac Pro : Gestion Administration, Commerce, Vente, Systèmes Numériques
Bac Techno : 2GT, STM, STI2D
BTS Initial : M & 2 O D Q D J H P H O
2 S p U D W L R Q O H O H W & , (/
U p V H D X [(Option Welding et Onique X H p W H
BTS Alternance : MCO, NDR, SAM
Sections Sportives et p U L V F R O D

PORTES OUVERTES

De 9h00 à 13h00

I p Y U L H U
D Y U L O
M X L Q



Lycée Pierre de Coubertin
5, Rue G X 3 R b p e v t L S G H d r o a w
54000 NANCY
0383 28 49 49
lyceepierredecoubertin54@gmail.com
www.lyceecoubertin.fr/



Animation-Gestion de projets dans le Secteur Sportif

Vous aimez le Sport ? Vous souhaitez travailler en équipe et dans le domaine du Sport

LD F H U W L I L F D W A G R S
est faite pour vous !

L'animation complémentaire est un diplôme professionnalisant et permet de valider le BAC PRO et le PJEPS

8 Q H I R U P D W L R Q D Y
O R P E U H X [G p E R X F K

Devenez un vrai pro dans le secteur sportif !
Les élèves de la spécialité pourront viser :

L'animation, l'administration et la gestion de projets
L'organisation dans le secteur économique du sport

AG2S, QUELLE FORMATION?

➤ Dominante APT

Activités physiques pour tous

- ♦ Activités physiques d'entretien corporel
- ♦ Activités physiques de pleine nature
- ♦ Activités d'affrontement individuel ou collectif

★ Le référentiel couvre 3 domaines de professionnalisation :

D1 Prise en compte des spécificités des publics et de la structure d'exercice (coef 9)

D2 Mise en œuvre d'un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure (coef 9)

D3 Participation à la gestion des projets de structure (coef 6)

★ Une répartition du volume horaire (400h) cohérente et partagée :

D1 Entre 100 et 150 heures

D2 Entre 150 et 250 heures (dont au minimum 108h pour la pratique sportive)

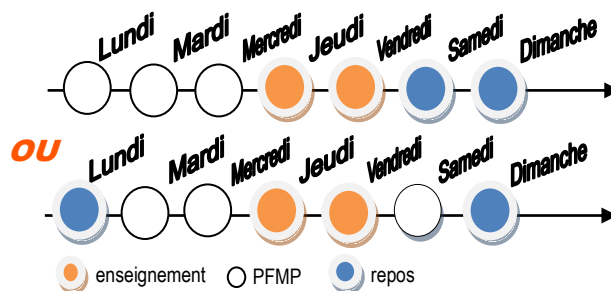
D3 Entre 50 et 80 heures

★ Des intervenants professeurs (EPS, ECOGESTION, STMS, BSE) et des experts (CREPS, Université, SDIS...)

★ La formation en milieu professionnel, répartie annuellement, comprend **obligatoirement à minima 2 semaines de formation au sein d'une association sportive scolaire.**

AG2S, organisation et évaluation :

Contrôle en cours de formation (CCF) et épreuves ponctuelles. Il est également nécessaire d'obtenir l'une des attestations de formation relative au secourisme (PSC1, AFPS, PSE 1 ou 2, AFGSU...).



➤ 18 heures de formation en milieu professionnel par semaine sur 36 semaines

➤ 12 heures d'enseignement par semaine sur 36 semaines

Les PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) peuvent se dérouler au sein de toute structure publique ou privée.

Ecoles publiques, EPLE, Associations et fédérations sportives scolaires (UNSS, USEP, UGSEL...)	Municipalités, Départements, Régions
Centres, clubs de loisirs, de remise en forme, d'entretien. Complexes hôteliers, Hôtellerie de plein air, CSE : comités sociaux et économiques, EPHAD. Structures d'accueil pour public en situation de handicap	Clubs sportifs, Comités départementaux, Ligue ou direction régionale, Centres de formation professionnels de clubs, Espaces aquatiques, Thalassothérapie

LA CS AG2S, et après ? :

➤ L'obtention de la Certification de Spécialisation Animation-Gestion de projets dans le Secteur Sportif, vaut équivalence avec les unités capitalisables 1 et 2 des BPJEPS spécialisé éducateur sportif mention APT (Activités Physique pour Tous).

➤ animateur d'activités physiques et sportives (dans une structure disposant d'un responsable qualifié).

➤ Employé administratif dans les structures à vocation sportive ou sociale.

➤ Vendeur conseil dans les services relatifs au secteur économique du sport.



**Lycée labellisé
Parcours de l'Excellence
Sportive depuis 2014 !**